

From: **Flavie Picard** <flavie.picard@dpcp.gouv.qc.ca>

To: [REDACTED]

Subject: RE: [EXTERNE] Dossier R. c. [REDACTED]

Date: 23.07.2025 19:09:56 (+02:00)

<a

Bonjour Monsieur [REDACTED]

Je suis la procureure qui s'occupe du dossier et non pas Mme Chouinard.

Considérant les informations données et la situation de Monsieur Chun, le Ministère public va déclarer, le 1^{er} août 2025, ne pas avoir de preuve suffisante à offrir dans cette affaire. Il n'y aura donc pas de procès à cette date.

Je reste disponible pour toutes autres questions.

Cordialement,

Me Flavie Picard | Procureure aux poursuites criminelles et pénales
Bureau de Joliette

450 rue Saint-Louis, local 1.10
Joliette (Québec) J6E 2Y8
Téléphone: (450) 753-4841 #63213
Cellulaire : (263) 999-9151
flavie.picard@dpcp.gouv.qc.ca



Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

De : [REDACTED]

Envoyé : 10 juillet 2025 20:08

À : Nancy Chouinard <nancy.chouinard@judex.qc.ca>

Cc : [REDACTED]

Objet : [EXTERNE] Dossier R. c. [REDACTED]

***ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation.**

Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations personnelles si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. En cas de doute, communiquez verbalement avec lui.

Objet : Dossier R. c. [REDACTED]

Demande de clarification urgente

À : Me Nancy Chouinard, Procureure aux poursuites criminelles et pénales

Maître Chouinard,

Je vous écris concernant ma comparution prévue le 1^{er} août 2025 au Palais de justice de Joliette pour une affaire de bris de probation. Je suis l'accusé dans ce dossier [REDACTED]

La présente vise à obtenir une clarification essentielle à la préparation de ma pleine et entière défense, concernant la présence d'un témoin clé, Me David Chun.

Initialement, j'avais compris que le DPCP avait l'intention d'assigner Monsieur David P. Chun comme l'un de ses témoins.

Or, des informations que j'ai obtenues dans le cadre d'une poursuite civile connexe soulèvent de sérieuses questions sur sa disponibilité réelle. En effet, des documents confirment que Me Chun a démissionné du

Barreau du Québec alors qu'il était sous enquête du Syndic, et qu'il résiderait maintenant en Chine, alors même qu'il est visé par une enquête criminelle (dossier RPY-250224-012).

Malgré ces faits, l'avocat représentant Monsieur Chun au civil, Me Jean-François Noiseux, a affirmé par écrit que son client demeurerait "disponible " pour témoigner par visioconférence.

Puisque David Chun est le témoin principal que j'entends faire entendre pour ma défense, il est impératif pour moi de savoir :

1. La Couronne maintient-elle son intention de l'appeler comme témoin ?
2. Dans l'affirmative, avez-vous été en mesure de lui signifier une assignation à comparaître valide qui garantit sa présence (même virtuelle) à l'audience du 1er août ?

Advenant le cas où vous auriez décidé de ne plus l'appeler, ou si vous êtes dans l'impossibilité de le joindre, je vous saurais gré de m'en informer dans les plus brefs délais. Cette information est cruciale, car je devrai alors immédiatement entreprendre les démarches pour tenter de l'assigner moi-même, malgré les difficultés évidentes que sa résidence à l'étranger représente. Votre réponse m'éclairera sur la collaboration réelle de ce témoin avec la justice.

Vous trouverez en pièces jointes à ce courriel les documents pertinents appuyant mes dires, notamment :

- **Pièce 1** : Preuve de la démission de Me Chun du Barreau du Québec.
- **Pièce 2** : Éléments de preuve indiquant sa résidence en Chine (Échanges de courriels avec Me Jean-François Noiseux concernant la prétendue disponibilité de son client.)

Je vous remercie de votre collaboration et de la diligence que vous porterez à ma demande.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

[REDACTED]

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.